Le règlement ci-dessous remplace et annule le précédent. Il est valable pour la période scolaire septembre 2013 à juin 2014, pour toutes les activités de l'association EVIDANSE.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION EVIDANSE

RESPONSABILITE

L'association n'est pas responsable des vols, pertes d'objets ou de vêtements, que pourraient subir les élèves.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de vous assurer de la présence du professeur sur les lieux du cours lorsque vous emmenez vos enfants. L'association dégage toute responsabilité en cas d'accident survenant avant ou après les cours.

Elle ne prend pas en charge les accidents corporels car ils sont couverts par l'assurance complémentaire que contracte normalement chaque famille.

Fournir au moment de l'inscription une attestation d'assurance responsabilité civile (RC), un certificat médical et une enveloppe timbrée à votre adresse.(deux enveloppes si pas d'adresse mail)

Signer le règlement intérieur et la fiche d'inscription.

Après décision du bureau, aucun enfant ne peut être inscrit s'il n'a pas 5 ans dans l'année civile, soit les enfants nés en 2008 En cas d'absence, merci de prévenir M.Noëlle.

TENUE DE DANSE

Eveil, Initiation, Classique : justaucorps blanc fines bretelles, collant blanc ou rose pâle et demi-pointes.

Claquettes, Jazz : pantalon jazz noir, chaussons de jazz noirs ou claquettes

Assouplissements, PILATES: pantalon jazz ou caleçon.

Arriver cinq minutes avant le cours, LES CHEVEUX ATTACHES, pour avoir le temps de s'habiller et commencer le cours à l'heure.

DUREE DES COURS

Enfant: 1h Claquettes: 1h Assouplissements et PILATES: 1h15

COTISATIONS

L'adhésion est de 8 euros par personne.

Les cotisations sont un forfait à l'année. Elles sont dues <u>au début de l'année</u> par saison et par personne : en un ou trois chèques qui seront déposés début octobre 2013, le 5 janvier 2014 et le 5 avril 2014. Des facilités de paiements sont accordées pour plusieurs membres d'une même famille. Aucun remboursement n'est effectué en cas d'absence (sauf absence de plus de trois mois avec arrêt de travail et certificat médical et dans tous les cas sur décision du bureau). Les paiements et toutes les pièces demandées pour les inscriptions seront à remettre le jour des inscriptions. Ou bien, lors du premier cours, <u>sous enveloppe cachetée</u> avec le nom de l'enfant.

L'inscription est prise en compte au versement des cotisations.

Les INFORMATIONS

Les diverses informations vous seront communiquées par mail sauf pour les personnes n'ayant pas d'adresse internet. Veillez à bien remplir votre fiche d'inscription.

COMPORTEMENT

Chaque élève est tenu de respecter dans ses gestes, son comportement et son langage, les autres élèves du cours et toutes les personnes qu'il croise au sein d'EVIDANSE. Dans le cas contraire et sur décision du bureau, il pourra être exclu des cours.

HORAIRES

MARDI	MER <i>C</i> REDI	VENDREDI
8h30 : Assouplissements	9h30 : PILATES SENIORS	
	10h45: PILATES	
	16h30 : Eveil 2007.2008 (NC)	
17h30 : Classique 2004.2005.2006	17h30 : Claquettes Pré ados	
18h30 : Jazz Enfants 2001.2002.2003	18h30: Jazz Adolescents	
19h30 : Assouplissements	19h30 : PILATES Inter/AV	20h : Jazz Ados Adultes

Les cours inscrits en italique rouge sont nouveaux (NC) et ne seront ouverts que s'il y a un nombre suffisant d'inscrits.

L'ouverture sera confirmée fin septembre.

L'association se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Toute utilisation des chorégraphies du professeur est soumise à autorisation préalable.

En adhérant à l'association EVIDANSE, chaque membre s'engage à respecter le règlement intérieur et à venir régulièrement au cours.

Nom, Prénom

Date

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »